

# RÈGLEMENT VIDE GRENIER AMICALE DES SECOURISTES TDM

Article 1 : Le vide grenier se déroulera le dimanche 20 octobre 2019 à l'espace Yprésis – Rue du Nantes – St Hilaire de Loulay

Article 2 : Les exposants pourront s'installer à partir de 7h pour les places intérieures. Pour les exposants extérieurs à partir de 7h30. Tout emplacement réservé et non occupé sera redistribué après 9h. Ouverture au public de 8h30 à 18h00.

Article 3 : RÉSERVATION OBLIGATOIRE : sur la plateforme Hello Asso EN PRIORITÉ, [www.helloasso.com/associations/amicale-des-secouristes-terres-de-montaigu](http://www.helloasso.com/associations/amicale-des-secouristes-terres-de-montaigu) e- mail : [ami.tdm85@gmail.com](mailto:ami.tdm85@gmail.com) Téléphone : 07.68.60.33.37 entre 17h00 et 19h00 sauf les dimanches.

Article 4 : Toute inscription ne sera définitive qu'après réception du règlement, de la copie de la pièce d'identité et de l'attestation sur l'honneur dûment remplie et signée. Elle ne donnera lieu à aucun remboursement en cas d'absence, de désistement ou d'intempéries.

Article 5 : Les exposants ne seront pas autorisés à vendre des armes, des animaux, de l'alcool, de la nourriture ou des articles neufs.

Article 6 : Cette manifestation est strictement réservée aux non professionnels.

Article 7 : Les exposants devront prévoir leur matériel (tables, chaises) OU réserver une table et une chaise moyennant un supplément de 1.50€ par emplacement pour les emplacements Intérieur Uniquement. Les voitures ne seront pas autorisées sur les emplacements extérieurs. (remorques tolérées sur les emplacements extérieurs).

Article 8 : Il est interdit d'introduire des animaux même tenu en laisse, à l'exception des chiens pour non-voyant.

Article 9 : L'Amicale décline toute responsabilité en cas de litiges concernant les articles, avant et après la vente. Les articles restent sous la responsabilité du vendeur en cas de vol ou de détérioration.

Article 10 : Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents.

Article 11 : Une boisson sans alcool et de la brioche seront offerts par exposant.

## Bulletin de réservation

Nombre d'emplacements réservés :

En intérieur : 8€ /2m x 2 m prof : ..... Total d'emplacements Int : .....

En extérieur : 8€ /2.5 x 5 m prof : ..... Total d'emplacements Ext : .....

En Intérieur : 9.50€/2m x 2m prof avec 1 table + 1 chaise: Total d'emplacements Int : .....

NOM- Prénom : .....

Adresse postale : .....

Téléphone : .....

Mail .....

Déclare sur l'honneur :

- Certifie avoir lu et accepté le règlement.
- Ne pas être commerçant(e).
- Ne vendre que des objets personnels et d'occasion.
- Ne pas participer à plus de 2 manifestations de cette nature au cours de l'année civile.

Joindre la photocopie de votre pièce d'identité recto- verso.

Effectuer le règlement via la plateforme Helloasso :

<https://www.helloasso.com/associations/amicale-des-secouristes-terres-de-montaigu/evenements/vide-grenier-de-l-amicale-des-secouristes-terres-de-montaigu>

Effectuer le règlement par chèque à l'ordre de l'Amicale des Secouristes Terres de Montaigu

Adresse d'envoi : Amicale des Secouristes Terres de Montaigu – 25 bis Avenue Villebois Mareuil – 85600 Montaigu-Vendée.

Date :

Signature :